

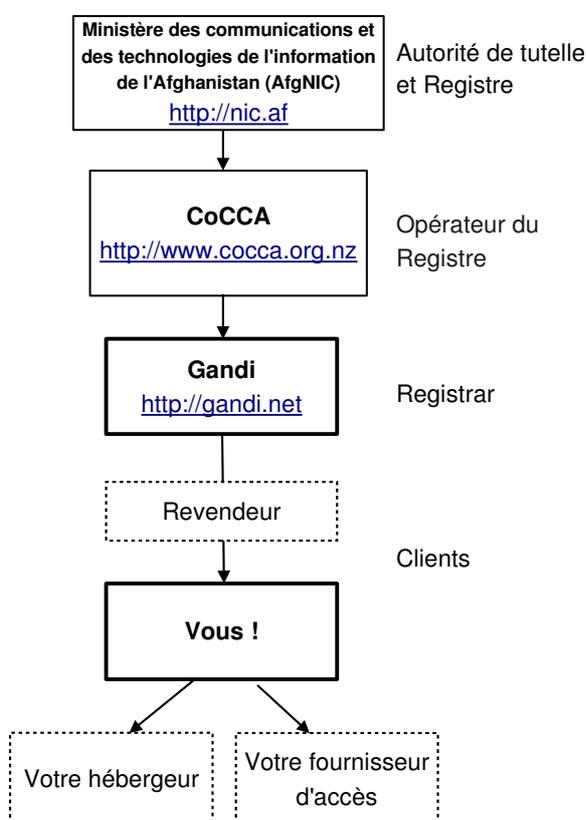
version n° 1.2 du 27 février 2013

En complément des [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine chez Gandi, l'enregistrement et l'utilisation d'un nom de domaine en .AF supposent l'acceptation et le respect des présentes conditions particulières.

L'ensemble des informations légales et contractuelles de Gandi sont accessibles en permanence à partir de la page d'accueil de [Notre Site Web](#). Les termes commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans les [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine, notamment, « Vous » désigne le propriétaire du nom de domaine, et « Nous » désigne Gandi. Vos contrats en cours sont en outre accessibles à l'aide de Vos codes d'accès à l'adresse : <http://www.gandi.net/admin/contracts/>.

Article .AF.1. Autorité de tutelle et Registre

.AF est l'extension officielle de l'Afghanistan. Le schéma suivant présente les différents intervenants et l'organisation du nommage pour l'extension .AF :



Vous pouvez consulter les informations et règles spécifiques de chaque intervenant en cliquant sur les liens correspondants.

Article .AF.2. Règles et conditions d'enregistrement

En sollicitant l'enregistrement d'un nom de domaine en .AF, Vous reconnaissez avoir pris connaissance et Vous engagez à Vous soumettre sans réserve à l'ensemble des règles et conditions d'enregistrement spécifiques au .AF, définies par AfgNIC et CoCCA, consultables aux adresses suivantes :

- Politique d'enregistrement : <http://nic.af/domainpolicy.htm>

- Contrat d'enregistrement : <http://cocca.org.nz/documents/AF/AF-RA-NOV-2011.pdf>
- Politique d'utilisation des noms de domaine en .AF : <http://cocca.org.nz/documents/AF/AF-AUP-NOV-2011.pdf>
- Politique de traitement des données personnelles : <http://cocca.org.nz/documents/AF/AF-WHOIS-NOV-2011.pdf>

Ces documents contractuels, que Vous reconnaissez avoir lus et acceptés via Notre Interface, Vous lient au Registre du .AF et à CoCCA. Les présentes conditions particulières ne se substituent pas à ces règles, qui y sont intégrées par renvoi, et s'imposent à Nous comme à Vous.

Article .AF.3. Conditions particulières

Nos conditions particulières sont disponibles sur : <http://www.gandi.net/domain/af/info>

Les .AF sont ouverts à tous.

Pour enregistrer un nom de domaine en .AF, Vous devez respecter les conditions suivantes :

- la durée d'enregistrement est de 1 à 5 ans ;
- pour éviter la destruction d'un domaine, le renouvellement doit être payé et effectué **au plus tard 2 jours avant la date d'Expiration** ;
- fournir et maintenir des données personnelles fiables, exactes et à jour, à défaut le Registre du .AF peut détruire Votre nom de domaine ;
- spécifier des serveurs de noms (DNS) correctement configurés pour le nom de domaine que Vous désirez enregistrer ;
- vis à vis du Registre du .AF vous n'êtes pas considéré comme propriétaire du nom de domaine mais vous disposez d'un droit d'usage exclusif sur celui-ci ;
- les noms de domaine commençant par deux caractères suivis de deux tirets sont interdits.

Une fois Votre demande d'enregistrement effectuée sur Notre site, Vous (et/ou le contact administratif) recevrez 2 emails du Registre. Le premier Vous informe de Vos droits et obligations, le second contient un lien permettant d'activer Votre nom de domaine en acceptant le Contrat d'enregistrement et la Politique d'utilisation du Registre, et en confirmant la validité de Vos données personnelles. Cette procédure d'activation doit être

effectuée lors de l'enregistrement de Votre nom de domaine, tous les ans lors de l'anniversaire de Votre nom de domaine, lors du renouvellement ou d'un changement de propriétaire. A défaut de compléter cette procédure dans le délai indiqué, Votre nom de domaine sera suspendu puis détruit par le Registre.

Article .AF.4. Tarifs

Nos grilles de prix sont consultables sur :

<https://www.gandi.net/domain/price/detail/af>

Article .AF.5. Stockage des données personnelles

Vous acceptez que le Registre du .AF et CoCCA accèdent à Vos données personnelles et les rendent publiques dans une base de données [Whois](#).

De plus, Vous autorisez le Registre du .AF à transférer ces données à des tiers afin de constituer un annuaire disponible publiquement (<http://nic.af/domainpolicy.htm> : 7. Privacy Policy). Cependant Vous pouvez, à tout moment, Vous y opposer en contactant directement le [Registre](#). A noter que cette démarche n'évite pas la diffusion des données via le [Whois](#).

Article .AF.6. Règlement des litiges

Le Registre du .AF a adopté la politique de résolution des litiges CRS « Complaint Resolution Service » de CoCCA pour les noms de domaine en .AF, à laquelle Vous acceptez de Vous soumettre sans réserve :

- Explications : <http://www.cocca.org.nz/index.php/aup-complaints.html>
- Politique et Procédure de Résolution des litige : <http://cocca.org.nz/documents/CRS.pdf>

Article .AF.7. Transfert (changement de Registrar)

Les règles applicables au transfert sont exposées à l'adresse suivante : <http://nic.af/domainpolicy.htm> (6.c)

La demande de transfert s'initie via Notre Interface. Avant toute demande, assurez-Vous que Votre nom de domaine :

- n'a pas un statut TransferProhibited ;
- n'expire pas prochainement (Nous Vous conseillons d'initier la demande au moins un mois avant Expiration) ;
- a été initialement enregistré et/ou renouvelé depuis plus de 15 jours.

Le Registre Vous envoie un email pour valider le transfert. Faute de validation dans les 7 jours, Vous pourrez encore accepter le transfert par fax dans un nouveau délai de 7 jours. A défaut de validation dans ces délais (soit 14 jours), le transfert sera annulé.

Lorsque le transfert est terminé avec succès, une année est automatiquement ajoutée à sa précédente date d'Expiration.

Article .AF.8. Changement de propriétaire

Le changement de propriétaire s'effectue en ligne depuis Notre Interface. Pour être effectif il est soumis à validation des deux parties par email.

Le changement de propriétaire d'un nom de domaine en .AF ne modifie pas la date d'expiration du domaine.

Article .AF.9. Processus de destruction

1 jour avant la date d'Expiration, Gandi relâche le domaine au Registre. Tous les services techniques éventuellement associés au nom de domaine sont alors désactivés.

A partir de cette date, le domaine est placé en statut de Quarantaine et peut être restauré, selon les conditions décrites sur Notre Site web et/ou communiquées par Notre service clientèle. La durée de la Quarantaine est de 28 jours calendaires.

Si le domaine n'est ni renouvelé ni restauré dans ces délais, le Registre le supprimera, et le domaine deviendra disponible à l'enregistrement sur la base du « premier arrivé premier servi ».

-fin de l'annexe .AF-